

**L'acculturation du droit français dans les
anciennes colonies d'Amériques
(Haïti, Québec, Louisiane,
Grenade, Tobago)**

Colloque international des 2 & 3 décembre 2025
Direction scientifique : Frédéric CHARLIN

Université Grenoble Alpes
Auditorium - Bâtiment IMAG
150 Place du Torrent 38400 Saint Martin d'Hères



PROGRAMME DU COLLOQUE

13h15

Mot du directeur du CESICE, Sébastien LE GAL, Professeur d'histoire du droit à l'UGA

13h30

Communication introductive : « **Le droit français dans les Amériques, “boîte à outils” ou vecteur d'un système de valeurs ?** », Frédéric CHARLIN, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'UGA

Première journée (mardi 2 décembre)

***Droit écrit, coutumes et common law dans les Amériques :
vers des modèles de droit mixte ?***

1^{ère} séance : « Dualisme et interaction des normes dans les Amériques »

Présidence : Florence RENUCCI, Historienne du droit, directrice de recherche CNRS à l'Institut des mondes africains, Université Aix-Marseille

14h : « Interférences franco-haïtiennes. Citoyenneté, couleur et nationalité entre 1801 et 1825 », Yerri URBAN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université des Antilles

14h30 : « L'influence des coutumes locales et des héritages coloniaux sur l'évolution du droit de la propriété foncière en Haïti », Kervens VALCIN, Avocat au Cap-Haïtien, Doctorant en histoire du droit à l'Université de Montpellier

15h : Discussion

2^{ème} séance : « Une aire de conflit entre langues, systèmes et pratiques »

Présidence : Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes

15h30 : « L'héritage et la pratique du droit français : la question du droit d'aubaine entre les souverainetés française et anglaise à Tobago (1783-1790) », Éric ROULET, Professeur d'histoire à l'Université du Littoral, Boulogne-sur-Mer

16h : « L'acculturation par la langue : la terminologie anglaise de droit civil en Louisiane », Olivier MORÉTEAU, Professeur de droit à l'Université d'État de Louisiane

16h30 : « **Quels droits appliqués aux Britanniques restés à Grenade après le retour de l'île sous autorité française (1779-1783) ? : des principes et de leur réalité** », *Éric WENZEL, Maître de conférences HDR en histoire du droit à l'Université d'Avignon*

17h : « **La transformation du droit privé à l'aune du *common law* par les juges et la pratique "pré codification" au Québec : la mise en abîme des recueils de jurisprudence** », *David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke*

17h30 : Discussion - pause

18h : « **L'héritage du droit français dans les Amériques, entre culture et modèle juridique** », Table ronde : *David GILLES, Olivier MORÉTEAU, Sylvain SOLEIL (modérateur : Frédéric CHARLIN)*

Seconde journée (mercredi 3 décembre)

Acculturation et réappropriation du droit français dans les Amériques

1^{ère} séance : « Le droit français entre survivance et réception »

Présidence : *Alexandre DEROCHE, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Tours*

9h : « **L'intérêt du juriste nord-américain Joseph Story pour le droit français** », *Sylvain SOLEIL, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Rennes*

9h30 : « **Le droit français comme argument juridique dans les décisions de la Cour suprême de Louisiane au XIX^e siècle** », *Eva BECQUET, Docteure en histoire du droit, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges*

10h : « ***An Essay on Maritime Loans* (J. E. Hall) : la traduction du *Traité des assurances et des contrats à la grosse* (B.-M. Emérigon) et son adaptation pour les États-Unis d'Amérique du début du XIX^e siècle** », *Jean-Michel MANGIAVILLANO, Docteur en histoire du droit, Enseignant contractuel à l'Université catholique de l'Ouest (Nantes)*

10h30 : « **L'acculturation du droit français en matière de Constitution : enjeu de souveraineté et regard croisé sur les Amériques** », *Olivier PLUEN, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris-Saclay*

11h : Pause - discussion

13h30 : « **L'adaptation aux différentes cultures juridiques du Québec dans les trois décennies suivant la Conquête britannique de 1759-1760** », *Donald FYSON, Professeur d'histoire à l'Université de Laval*

14h : « **La réception et l'acculturation du droit français dans le contexte des codifications de 1866 et de 1991** », *Sylvio NORMAND, Professeur de droit à l'Université de Laval*

14h30 : Discussion

2^{ème} séance : « Codifications et compilations “à la française” dans les Amériques »
Présidence : *David GILLES, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Sherbrooke*

15h : « **Le Code Henry : entre influences externes et aspects *sui generis*, une œuvre inéluctablement hétérogène** », *Milcar Jeff DORCE, Docteur en droit public de l'Université de Bordeaux, Chercheur associé à l'Université de Laval*

15h30 : « **Les bibliothèques des juristes de la Louisiane au début du XIX^e siècle** », *Serge DAUCHY, Directeur de recherches au CNRS, Professeur à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, Directeur du Centre d'Histoire judiciaire de Lille*

16h : « **Les hommes derrière les codes : formation et culture juridique des codificateurs louisianais (1808-1870)** », *Julie ROCHETON, Assistant Professor of Law à l'Université de Loyola (La Nouvelle-Orléans)*

16h30 : « **L'héritage civiliste du Code de procédure civile au Québec, 1857-1897** », *Jacinthe PLAMONDON, Professeure de droit à l'Université de Laval*

17h : « **La préservation réaliste du droit français dans le droit des biens du Code civil du Bas-Canada de 1866 : une stratégie de compromis** », *Asya OSTROUKH, Senior lecturer à l'Université de West Indies (la Barbade)*

17h30 : Discussion

17h45 : « **Les codifications en terres d'Amériques, “miroir” d'une culture juridique européenne ?** », Table ronde : *Julie ROCHETON, Asya OSTROUKH, Sylvio NORMAND (modérateur : Frédéric CHARLIN)*

18h15 : Conclusions du colloque

Clôture du colloque